

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Monsieur les Parlementaires,
Monsieur le Président du Département,
Monsieur le Vice-Président, représentant de la Présidente de
Région,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et
Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents
d'intercommunalités,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles
et militaires,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble
du Conseil d'administration, de vous redire le plaisir qui est le
mien de vous accueillir pour notre assemblée générale annuelle.
Et c'est d'abord l'occasion d'avoir une pensée pour les élus qui
n'ont pas pu être présents aujourd'hui, notamment pour des
problèmes de santé. Nous pensons à eux, mais également à
leurs familles et aux élus investis à leurs côtés. Je pense en
particulier au Président de l'AMR 65 et Maire de Bartrès, Gérard
CLAVÉ, et je veux saluer Jean-Claude BEAUCOUESTE, Maire
de Saint-Pé-de Bigorre, qui assure son intérim.

Le cœur de la mission de l'AMF, **comme a pu le rappeler Joëlle
Abadie**, c'est d'abord de vous soutenir, de vous conseiller au
quotidien. Sur le plan national, notre association regroupe près
de 35 000 adhérents et s'appuie sur un réseau territorial de 102
associations départementales, en métropole et en outre-mer.
Reconnue d'utilité publique depuis plus de 90 ans, elle est au
service des communes et des intercommunalités, dans toute leur
diversité.

Permettre aux maires et aux présidents d'intercommunalité
d'agir, en retrouvant le sens de la subsidiarité, c'est tout le
combat de l'AMF aujourd'hui. Pour cela, la proximité est la
principale force de l'Association et la large adhésion des

collectivités du bloc communal son principal atout dans ses prises de position. L'AMF est présente sur tous les fronts pour faire entendre la voix de tous les maires et présidents d'intercommunalité, tant urbains que ruraux.

Notre Assemblée Générale arrive au terme d'un mandat municipal sans précédent. Six années qui auront tout connu : crise sanitaire, tensions sociales, flambée des coûts de l'énergie, inflation, crise environnementale, crises géopolitiques, violences contre les élus, épisodes climatiques extrêmes ...

Face à tout cela, les communes n'ont pas cédé. Elles ont fait preuve de ce que les scientifiques appellent « la robustesse » : la capacité à tenir lorsque tout vacille.

Dans les Hautes-Pyrénées, comme partout ailleurs, ce sont les maires, leurs équipes, leurs agents, qui ont distribué les masques, veillé sur les plus fragiles, maintenu les services publics, organisé la solidarité, protégé les habitants et réparé, encore et encore, ce que les crises abîmaient. Dans nos communes rurales comme dans nos villes, dans **nos vallées** comme sur nos hauteurs, la proximité n'a pas été un simple avantage : elle a été la condition même de l'efficacité publique.

Oui, nos communes demeurent les premiers repères de proximité, d'équilibre et de confiance. Oui, les maires ont tenu bon, parfois au prix d'efforts considérables, parce qu'ils connaissent chaque rue, chaque habitant, chaque fragilité de leur territoire.

Mais cette réalité ne doit tromper personne. La solidité des communes et la capacité des maires à absorber les chocs ne doivent plus être perçues comme des ressources inépuisables sur laquelle l'État pourrait indéfiniment s'appuyer sans réformer ce qui doit l'être. Nous ne voulons plus d'un modèle où les communes deviennent les gestionnaires permanents des crises, de l'urgence et de « *sous-traitants mal traités d'un Etat affaibli* ».

La future loi de finances pour 2026 en est une illustration frappante : ce n'est pas le moment d'alourdir les contraintes qui

pèsent sur le bloc communal, alors que nos collectivités sont sollicitées comme jamais.

Il est donc impératif que les ressources des communes et des intercommunalités soient protégées. La confiance ne peut revivre que si la parole donnée redevient intangible. Cela implique d'abandonner les dispositifs et décisions qui mettent en péril notre capacité d'agir. Cela signifie notamment :

- La suppression du DILICO 2.
- La suppression du gel de la DGF et son indexation sur l'inflation.
- La suppression de la réduction des compensations d'impôts locaux supprimés, qu'on nous garantissait pourtant « à l'Euro près ».
- La suppression de l'augmentation non compensée des cotisations CNRACL.
- La suppression des nombreuses baisses de crédits dédiés aux territoires, avec notamment les craintes suscitées par le nouveau « fonds d'investissement pour les territoires ».
- ...

Notre assemblée générale intervient également quelques jours après le Congrès National qui s'est tenu du 18 au 20 novembre dernier à Paris. Un congrès ainsi marqué par un message clair : *Notre horizon, c'est la « LIBERTE pour les communes »*

La liberté d'agir.

La liberté de décider.

La liberté de financer les projets.

La liberté d'innover.

Cet horizon a une méthode, c'est la décentralisation.

Une décentralisation réelle, profonde, sincère. Pas de simples ajustements administratifs mais un choix de société : celui d'un pays qui choisit de faire confiance à ses territoires, qui reconnaît la capacité des communes, des intercommunalités, des départements et des régions à décider pour elles-mêmes.

Une décentralisation qui doit être fondée sur :

- la subsidiarité, pour que chaque territoire puisse décider de ce qui le concerne ;
- la libre administration des collectivités, qui doit devenir une réalité, pas un principe vide ;
- l'autonomie financière, pour redonner sens au lien fiscal entre citoyen et commune ;
- et l'inscription de la clause de compétence générale des communes dans la Constitution, pour reconnaître le rôle essentiel de la commune dans l'unité et la cohésion du pays.

C'est cela, reconstruire la République en partant du terrain.
C'est cela, préparer la France à affronter les crises qui viennent.
C'est cela, faire confiance aux maires.

Sur le plan local, je ne reviendrai pas sur les travaux des différentes commissions thématiques, ni sur la situation financière de notre association, tout a été explicitement exposé par Joëlle Abadie et Claude Cazabat.

Je rappellerai juste que notre association fait partie, et Joëlle en a parlé, des 13 associations départementales qui composent l'AMF Occitanie, qui permet d'être force de proposition auprès de la Région Occitanie, de la Préfecture de Région et autres institutions régionales.

Vous l'avez vu, les membres du conseil d'administration, les responsables des commissions thématiques et les élus volontaires qui les composent œuvrent localement pour porter la parole de l'AMF et la représenter. Notre association départementale fait ainsi remonter au national les problématiques et les exemples concrets des réalités de terrain qui constituent des informations indispensables à l'AMF pour élaborer ses positions et formuler des propositions aux pouvoirs publics.

En retour, l'AMF nous fait bénéficier de sa veille juridique et technique. Compte tenu de la place qu'elle occupe en relation permanente avec les pouvoirs publics et le Parlement, notre

association bénéficie d'une source d'information actualisée unique qui est diffusée à l'ensemble des communes des Hautes-Pyrénées. Je tiens donc à remercier ici les membres du CA et les Présidents de commissions, qui m'aident dans ce travail de proximité avec les élus.

Je tiens enfin à saluer le travail de notre Directrice, Françoise Pouchan, et son rôle essentiel au sein de notre association. Elle connaît parfaitement les élus et les spécificités des communes. Elle est investie au quotidien, à votre service dans des domaines variés de l'exercice de votre mandat. Et elle est également l'interlocutrice privilégiée pour tous nos partenaires.

Pour conclure sur une note positive, je souhaite revenir rapidement sur le désormais annuel, salon des Maires et élus locaux des Hautes-Pyrénées.

Cette 3ème édition s'est inscrite dans la lignée des précédentes : un rendez-vous incontournable d'échanges et de rencontres entre le secteur public et le secteur privé. Une édition marquée par la participation exceptionnelle et remarquée du Président du Sénat, Gérard LARCHER. Cet événement annuel, réunissant des acteurs clés du développement local, permet d'échanger et de partager des expériences entre Élus et professionnels.

Enfin, ce salon permet également de consacrer une journée aux préoccupations des collectivités et des organismes publics. Plusieurs thèmes ont été abordés lors des différents ateliers, qui ont d'ailleurs connu un franc succès. Je souhaite donc, ici, remercier tous ceux qui ont contribué à cette réussite qui laisse augurer d'une belle quatrième édition, et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 4 juin prochain.

En y associant tous les membres du conseil d'administration, je veux enfin avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui, en mars prochain, choisiront de raccrocher l'écharpe tricolore. Ce moment marque toujours une page qui se tourne, souvent avec émotion.

Derrière chaque mandat, il y a des années d'engagement passionné, de décisions parfois difficiles, d'heures innombrables consacrées à votre commune, à vos habitants. À vous tous qui allez transmettre le relais, je veux dire notre gratitude et notre profond respect. Vous laissez une trace durable dans la vie de notre territoire. A toutes celles et ceux qui prendront la suite, à celles et ceux qui continuent je vous invite à poursuivre votre engagement au sein de l'AMF65 et à renforcer nos liens, pour réellement faire entendre la voix de tous les maires.

Encore une fois merci et bonne journée à tous